

CHARTRE EGALITE FEMMES/HOMMES

ADHÉSION À LA CHARTE

Après avoir pris connaissance des engagements prévus par la charte Egalité Femmes/Hommes, signée en 2013 par la Conférence des grandes écoles (CGE) et par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et le ministère des Droits des Femmes (MF),

Je soussigné, Paul Friedel, Directeur de l'École d'IMT Atlantique, déclare vouloir mettre en œuvre les mesures proposées dans la charte au sein de notre établissement et nomme

Madame Sandrine Vaton
comme référente Egalité de notre Ecole.

Tél. : 02 29 00 10 29

Courriel : sandrine.vaton@imt-atlantique.fr

Fait à Plouzané, le 27 mars 2018.

Pour l'École
Le Directeur

Paul FRIEDEL

